

Département des Pyrénées Atlantiques



Commune de Morlaàs

# DISPOSITIF D'AIDE À L'ACQUISITION D'UN CYCLE À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR

### AVANT PROPOS :

Le Conseil municipal de Morlaàs a décidé, lors de sa séance du 25 juin 2019, afin de favoriser les mobilités douces, la création d'un dispositif d'aide à l'acquisition par les morlanaïses de Cycles à assistance électrique.

**DISPOSITIF D'AIDE À L'ACQUISITION D'UN CYCLE À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE** .....1

**RÈGLEMENT INTÉRIEUR** .....1

**1. ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU DISPOSITIF**.....3

    1.1. FINANCEMENT .....3

    1.2. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE.....3

    1.3. VALIDITE DU REGLEMENT.....3

**2. NATURE DES AIDES** .....3

**3. CONDITIONS D'ATTRIBUTION DE L'AIDE**.....3

    3.1. ÉLIGIBILITÉ.....3

    3.2. MONTANT DES AIDES .....4

    3.3. LES PIÈCES À FOURNIR POUR TOUTE DEMANDE : .....4

    3.4. PRISE DE DÉCISION .....4

    3.5. RECOURS.....4

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE À L'ACQUISITION D'UN CYCLE À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE.....5

    IDENTITÉ DU DEMANDEUR .....5

    INFORMATION SUR LE CYCLE À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE.....5

    ATTESTATION SUR L'HONNEUR : .....6

    PIÈCES À JOINDRE.....6

## 1. ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU DISPOSITIF

### 1.1. FINANCEMENT

Le dispositif est alimenté par la Ville de Morlaàs qui fixe chaque année lors du vote de son budget le montant annuel dédié.

La ville de Morlaàs se réserve le droit de faire varier légèrement cette enveloppe au cours de l'exercice en fonction du nombre de dossiers présentés.

### 1.2. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

La gestion administrative et financière du dispositif sera assurée par les services municipaux.

### 1.3. VALIDITE DU REGLEMENT

Le présent règlement intérieur entre en vigueur au 25 juin 2019. Il sera reconduit tacitement chaque année et pourra faire l'objet de modifications dans le cadre d'avenants.

## 2. NATURE DES AIDES

Les aides attribuées par le dispositif prennent la forme d'aides financières individuelles destinées à soutenir l'acquisition de Cycles à assistance électrique.

## 3. CONDITIONS D'ATTRIBUTION DE L'AIDE

### 3.1. ÉLIGIBILITÉ

- Les demandeurs sont des personnes physiques majeures qui acquièrent un cycle à assistance électrique, au sens de l'article R. 311-1 du code de la route, doté d'une batterie sans plomb.
- Les personnes morales ne sont pas éligibles au dispositif.
- Le demandeur doit justifier d'un domicile à Morlaàs.
- Le demandeur ne peut bénéficier de l'aide qu'une seule fois.
- Le demandeur doit justifier d'un statut de non-imposable au titre de l'impôt sur le revenu (de l'année précédant l'acquisition du cycle).

### 3.2. MONTANT DES AIDES

COTISATION D'IMPOSITION (Année précédant l'achat)	PLAFOND DE L'AIDE	PRECISIONS
Non imposable	50 €	Aide cumulable avec aide de l'état dans la limite de maximale du plus faible des 2 montants suivants : 200 € ou 20% du coût d'acquisition. (Décret N°2017-1851 du 29/12/2017)

### 3.3. LES PIÈCES À FOURNIR POUR TOUTE DEMANDE :

- Le formulaire de demande dûment complété et signé,
- La photocopie de la pièce d'identité et/ou la carte de séjour,
- Un justificatif de domicile ou de domiciliation de moins de 3 mois,
- L'avis d'imposition de l'année précédant l'acquisition,
- La facture d'acquisition du cycle à assistance électrique, détaillant les caractéristiques techniques de l'achat et datant de moins de 6 mois,
- Un relevé d'identité bancaire ou postal du bénéficiaire.

### 3.4. PRISE DE DÉCISION

La prise de décision intervient dès l'instruction réalisée par les services municipaux. En cas d'accord, un mandat administratif est directement émis. En cas de refus, un courrier est adressé au demandeur expliquant la ou les raisons.

### 3.5. RECOURS

En cas de désaccord avec la décision de la Ville de Morlaàs, le demandeur peut adresser un recours contentieux directement au Tribunal Administratif de PAU.

# ANNEXE :

## FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE À L'ACQUISITION D'UN CYCLE À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Application de la loi n°78-27 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Les informations contenues dans ce formulaire peuvent être traitées au moyen de l'informatique. Vous pouvez exercer votre droit d'accès à ces informations et demander leur correction si elles sont inexactes, conformément aux modalités prévues par la loi.

### IDENTITÉ DU DEMANDEUR

<b>Nom &amp; Prénom</b>	
<b>Adresse</b>	
<b>N° Téléphone</b>	
<b>Adresse mail</b>	
<b>Date de naissance</b>	

### INFORMATION SUR LE CYCLE À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

<b>N° Facture</b>	<b>Date Facture</b>	<b>Date commande</b>	<b>Prix TTC en euros</b>

## ATTESTATION SUR L'HONNEUR :

Je certifie sur l'honneur que (cases à cocher) :

- Le cycle est un modèle à assistance électrique neuf
- Le cycle n'utilise pas de batterie au plomb
- Je m'engage à ne pas revendre le cycle au cours de la 1<sup>ère</sup> année après son achat

## PIÈCES À JOINDRE

- La photocopie recto/verso de la pièce d'identité et/ou la carte de séjour,
- Un justificatif de domicile ou de domiciliation de moins de 3 mois,
- L'avis d'imposition de l'année précédant l'acquisition,
- La facture d'acquisition du cycle à assistance électrique, détaillant les caractéristiques techniques de l'achat et datant de moins de 6 mois,
- Un relevé d'identité bancaire ou postal du bénéficiaire

Je, soussigné(e) \_\_\_\_\_ certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements donnés. Je déclare avoir été informé(e) que l'Administration procédera à toutes vérifications qu'elle jugera utile.

Date :

Signature du demandeur :